



Denis : 06 19 76 38 85



Petite journée vendredi 7 février 2020 Ollainville Bruyères-le-Chatel

Parcours quasiment plat, plaine, étang, forêt et villages, quelques traversées et courts passages sur route 14,5 km, 4h00 de marche hors pauses.

Repas tiré du sac.

Dénivelé positif : 80 m. Dénivelé négatif : 80 m. Point haut : 121 m. Point bas : 49 m.

N° carte IGN 2315 OT

Indemnité de covoiturage 4€ (distance parking A/R = 50 km)

Rendez-vous :

9h30 au marché de Paray ou 10h15 au parking de la gare d'Egly 16 route d'Ollainville GPS : 48.583234, 2.221687.

Se garer au nord du parking (coté étang).

Pour ceux qui se rendent directement sur place prévenir l'animateur la veille

Descriptif

Après avoir traversé l'Orge nous longerons la rivière vers l'Ouest sur le PR puis contournerons le bassin de retenue de Trévoix par le sud jusqu'au moulin de Trévoix. Là nous suivrons le PR NO à travers champs jusqu'à la D116D, passerons en dessous pour entrer dans Bruyères-Le-Chatel. Nous continuerons sur le PR jusqu'au lavoir de la Fontaine Bouillant où nous pique-niquerons. Il sera environ midi après 6km. Nous repartirons sur le PR vers l'ouest et après s'être glissé dans un étroit sentier atteindrons le bois Pernot avec un T. Au sortir du bois nous entrerons dans Verville où nous attend un autre lavoir moins bien entretenu. Par des sentiers non balisés nous atteindrons le GR111 que nous suivrons NE en sous-bois jusqu'à la D97 que nous longerons sur un accotement assez large sur 350 mètres avant de retrouver la quiétude sur un PR qui file SE jusqu'à Ollainville. Nous repasserons sous la D116D puis emprunterons un bout de piste cyclable et suivrons le PR vers le sud et par le chemin des buchettes atteindrons la Remarde que nous suivrons vers l'ouest avant de retrouver le parking.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier